

Actualité
Textes et Lois du Togo
Agenda
Afrique
Asie
Europe

Amérique
Océanie
ONU
UEMOA

L'UNION EN LIGNE

Faits d'actualité
Emplois
Techniques
Société

l'actualité en continue 24h/24

www.pa-lunion.com



N°413

du 19
Juillet
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA

AMBASSADEUR AU TOGO

A l'occasion de la fête nationale des Etats-Unis et de son prochain départ du Togo, l'Ambassadeur des Etats-Unis, Madame Patricia Hawkins, a tracé un tableau sage et équilibré de la situation togolaise. D'autant plus équilibré que certains journalistes y ont vu un compliment de l'action de l'exécutif togolais alors que d'autres n'en ont retenu que la critique.

Notre propos n'est pas de revenir sur le contenu du discours qui a été abondamment commenté mais sur l'inadmissible polémique déclenchée par un journal qui a vu dans ce discours la main des employés togolais de l'Ambassade outrageant sans fondement la titulaire du poste. En effet, un Ambassadeur n'est pas le prisonnier de ses employés. Il est le représentant de l'Etat dont il reçoit les directives et auquel il est étroitement subordonné. C'est donc faire injure à un Ambassadeur que de prétendre qu'il est manipulé par qui que ce soit. Il est donc normal que l'Ambassade des Etats-Unis ait répliqué à une mise en cause malveillante en précisant :

"La politique américaine vis-à-vis du Togo n'est pas dictée par le bon vouloir des employés togolais de l'ambassade mais relève exclusivement du seul et unique ressort du Département d'Etat à Washington D.C.

L'Ambassade des Etats-Unis reste fortement attachée à la liberté de la presse mais elle encourage la presse à respecter les codes déontologiques de la profession de journaliste qui recommandent une vérification accrue des faits avant toute publication"

Une occasion de rappeler à la presse togolaise- qui préfère trop souvent les attaques personnelles aux analyses approfondies- que la liberté de la presse n'est pas un pavillon de complaisance pour couvrir les marchandises frelatées.



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Nouveau parti présidentiel

De fortes pressions des populations sur Faure Gnassingbé

* L'association Njspf se veut le porte-parole des jeunes pour lancer l'appel au Chef de l'Etat.

Les délais sont expirés, et malgré
le fort degré de pollution

**Silence autour
de l'interdiction des
sachets plastiques
non biodégradables**



Faure Gnassingbé, actuel Président du RPT

Edition 2011 du Fonds d'appui à la
société civile de la Banque mondiale

**17 organisations
togolaises empochent
près de 15 millions
de francs Cfa**

Le panier de la ménagère à Lomé

**Les «Légumes frais...» et les
«Carburants et lubrifiants» font
grimper les prix de 0,9% en juin**

Le projet de Statut de la Fonction publique en deuxième lecture

**Le concours de recrutement par
catégorie comme porte d'entrée
exclusive à la fonction publique**



Togotelecom

COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTÈLE QU'EN RAISON DES TRAVAUX DE REFECTION DES ROUTES DANS LES VILLES DE LOME ET DE L'INTERIEUR DU PAYS ET CE, MALGRE TOUTES LES DISPOSITIONS PRISES, LE RESEAU TELEPHONIQUE ET INTERNET RISQUENT DE SUBIR PAR MOMENT DES PERTURBATIONS.

TOGO TELECOM VOUS PRÉSENTE D'ORES ET DÉJÀ SES EXCUSES POUR LES DÉSAGRÉMENTS QUE VOUS POUVEZ SUBIR ET VOUS INFORME LE CAS ECHEANT, D'APPELER LE 119, NUMÉRO GRATUIT DEPUIS LE RÉSEAU TOGO TELECOM.

LA DIRECTION GENERALE



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de Maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Vendredi 15 Juillet 2011

08h 30 à 14h 00 : Sivédomé, Fidokpui, Nouveau Zongo, Kotokoli Zongo, Centre Emetteur de Togblé, Togo Grain, Terminal du Sahel, Texaco, Ibérica, FOPADESC, les forages de la TdE et Fil O Park.

Mardi 19 Juillet 2011

08h 00 à 13h 00: Kodjoviakopé, Service Corps de la Paix, Mairie Centrale, Boulevard Circulaire, Rues de la Kozah, de l'Ogou, des Rossignols et de Passoua.

Samedi le 23 Juillet 2011

06h 00 à 15h 00: Toute la ville de Tsévié, Service Planification, ISSET, TdE Davédji, Diamond ciment à Dalavé, Davié, Péage de Davié, Voltic, White Way, Oando, CMS Davié, Ferme Anénou, Davédji, Adétikopé, Togocel et Télécel, Adétikopé, Service Amical.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Le projet de Statut de la Fonction publique en deuxième lecture

Le concours de recrutement par catégorie comme porte d'entrée exclusive à la fonction publique

* A chaque catégorie – de A spécial à C – correspond un emploi spécifique.

Sylvestre D.

Le Statut général de la Fonction publique togolaise fait son chemin d'examen au cours des séances successives du gouvernement. Dans une précédente publication (N° 405 du 22 juin 2011), L'UNION évoquait « Des mesures incitatives pour une administration efficace » pour ce qui concerne les innovations intervenues dans le nouveau projet de Statut des fonctionnaires. Elles ont fait l'objet d'une nouvelle lecture, la troisième du genre, le 13 juillet 2011, au conseil des ministres. La structure des personnels-catégories – précédemment évoquée par L'UNION – et le plan de carrière du fonctionnaire ont été examinés à la loupe.

Il faut admettre que la complexité du projet de Statut de la fonction publique togolaise – avec près de 300 articles – impose une particulière étude aux gouvernants qui annoncent une nouvelle séance pour la suite de son examen. Le texte prévoit quatre niveaux de recrutement correspondant dans l'ordre décroissant aux catégories A spécial, A, B et C. La catégorie A spécial constitue la nouveauté et correspond au niveau de recrutement le plus élevé, exigeant soit le diplôme universitaire le plus élevé, soit son équivalent en termes de compétences attestées par des formations spécialisées diplômantes. La catégorie C correspond au niveau de recrutement le plus bas pour lequel il sera exigé soit le baccalauréat de l'enseignement secondaire, soit son équivalent. Il est prévu la suppression de la catégorie D, celle des commis d'administration et des moniteurs de l'enseignement.

A l'exception de la catégorie A spécial, les autres comprennent chacune deux subdivisions correspondantes, hiérarchisées dans l'ordre décroissant – 1 et 2 –. Ainsi, l'on a A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Elles correspondent aux niveaux de recrutement dans les corps considérés. Dorénavant, pour la mise en application de ce projet de statut – prévue pour le début 2012 –, l'accès aux différentes catégories de la Fonction publique ou à leurs subdivisions se fait exclusivement sur concours, qu'il soit externe ou interne. Et le projet de statut prévoit que les recrutements peuvent être régionalisés par des mesures incitatives appropriées fixées par décret, dans le but d'assurer une répartition équilibrée des personnels administratifs sur l'ensemble du territoire national.

Les personnels recrutés dans une catégorie sont titularisés dans un grade de leurs corps d'accueil et intégrés dans l'une des subdivisions de ce grade selon les modalités fixées. Le grade est subdivisé en quatre classes numérotées et hiérarchisées dans



Esso M. Solitoki, Ministre de la Fonction Publique

l'ordre décroissant, de la classe exceptionnelle hiérarchiquement la plus élevée, à la 3^{ème} classe la plus basse. Les classes sont à leur tour subdivisées en échelons numérotés et hiérarchisés dans l'ordre décroissant du 1^{er} échelon le plus élevé au dernier.

Ainsi qu'il précède, les emplois sont attribués par rapport à la catégorie et au grade. La conception, la coordination, l'inspection et le contrôle des départements ministériels, et la recherche de haut niveau s'accordent avec la catégorie A spécial grade A spécial. La direction, l'administration générale, les études et conseils, la recherche appliquée, l'organisation et le suivi-évaluation marchent avec la catégorie A grade

A. L'encadrement, l'application et l'animation sont attribués à la B grade B. Et, enfin, la catégorie C grade C s'adapte à l'exécution des tâches spécialisées ou non, les prestations intellectuelles et techniques. La subordination hiérarchique est attachée à l'emploi.

La carrière

Le fonctionnaire en activité devra faire l'objet d'une évaluation qui a pour finalité d'exprimer son rendement, ainsi que ses autres qualités professionnelles susceptibles de justifier sa promotion ou son avancement. L'avancement peut s'effectuer en échelon, en classe ou en grade. Il consistera en la promotion à l'échelon, à la classe ou au grade

immédiatement supérieur à celui auquel appartient le fonctionnaire.

L'avancement d'échelon aura lieu tous les deux ans. Il ne pourra profiter au fonctionnaire que s'il n'a obtenu, au cours d'une période de deux ans consécutive, une moyenne de notes égales à au moins 05 sur 10. L'avancement de classe s'effectuera au choix parmi les fonctionnaires inscrits au dernier tableau annuel d'avancement au dernier échelon de la classe à laquelle ils appartiennent. Il n'est ouvert qu'au fonctionnaire ayant touché une moyenne de notes calculées au moins égale à 07 sur 10. L'avancement de grade, lui, confèrera au fonctionnaire vocation à accéder au grade, ainsi qu'à la catégorie correspondante immédiatement supérieure. Il entraînera un changement de corps. Spécialement, cet avancement se fera sur concours professionnel, et le fonctionnaire reçu est nommé au 3^{ème} échelon de la 1^{ère} classe du nouveau grade, du nouveau corps, correspondant à la catégorie hiérarchique immédiatement supérieure à celle qu'il occupe.

Le gouvernement prévoit de poursuivre, au cours des prochaines réunions du conseil des ministres, l'examen du projet de Statut général de la Fonction publique, éventuellement sur ses aspects relatifs au régime des contractuels, une des innovations.

VERBATIM Par Eric J.

La transparence des prix

Personne ne peut aujourd'hui contester la cherté de la vie dans notre petit lopin de terre. Le constat selon lequel « le Togolais tire le diable par la queue » fait l'unanimité dans tout le pays. Plusieurs facteurs concourent à cette situation malheureuse que personne ne veut vivre et ne souhaite pas voir s'éterniser dans le pays.

Tous les jours, les prix des denrées de premières nécessités flambent au gré des marchés internationaux. Les prix sont fixés ailleurs et sont immédiatement appliqués agissant ainsi sur le panier de la ménagère. C'est la barbarie du marché international.

D'un autre bord, le marché du travail continue de dégringoler et les taux de chômage augmentent chaque jour. Les aides des fonctionnaires à leur famille respective tendent à disparaître surtout que les salaires des fonctionnaires ne bougent pas aussi vite que les valeurs des produits de consommation.

A l'intérieur, certains esprits malins créent artificiellement les fluctuations des denrées alimentaires par des phénomènes qui leur sont propres.

Malgré les efforts des autorités compétentes pour maîtriser le phénomène de la vie chère, la situation ne s'améliore guère. Et la trouvaille ici est désormais à l'explication. C'est à cela qu'on a encore assisté la semaine dernière avec le changement des prix des produits pétroliers à la hausse. Le gouvernement a procédé à un échange sur la vérité des prix avec la presse. Il a été publié tous les détails ayant permis de fixer les nouveaux tarifs mis en vigueur à partir du vendredi 15 juillet. Le tableau de bord montre aisément les coûts à l'achat jusqu'au prix à la pompe en passant par les montants au quai, au port, à la chambre du commerce, à la douane, aux impôts, du transport, dans les dépôts, à la marge des pétroliers et des détaillants et surtout le soutien à la politique pétrolière.

Cette transparence a permis à tous de comprendre aisément le mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers. Ce nouvel esprit devrait être aussi appliqué aux denrées dont les révisions des prix créent de fortes tensions dans le pays.

Les délais sont expirés, et malgré le fort degré de pollution

Silence autour de l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables

Doit-on en conclure que les textes se font pour l'habillage? Les défenseurs de l'environnement se posent la question. Chose curieuse, l'Autorité qui a fixé les délais au départ semble perdre la voix. Depuis le conseil des ministres, et sa décision applaudie par les environnementalistes, plus rien. Aucune action de communication officielle, aucune initiative comme campagne de sensibilisation pour en arriver au résultat voulu. Et les délais annoncés se sont expirés. Ce qui repose la question de l'application effective des mesures prises au sommet. L'Etat doit manquer d'autorité. N'empêche, les producteurs et les importateurs doivent prier que la léthargie dure. Idem pour les abonnés de ces contenants diablement utiles tous les jours, en ville, au marché, dans les ménages... et sur les chantiers pour les besoins du ventre.

En janvier dernier, en attendant de maîtriser le circuit, les sachets et emballages plastiques non biodégradables sont interdits au Togo. Et il était accordé six mois aux producteurs et trois mois aux importateurs pour s'y conformer.

L'interdiction est absolue sur le sol togolais pour « l'importation, la production, la distribution et la commercialisation des sachets et emballages plastiques non biodégradables ». Pour cause, l'Exécutif togolais reconnaît, avec les enquêtes, qu'un sac en plastique n'est pas facilement biodégradable et peut mettre jusqu'à 400 ans à se dégrader dans la nature, empêchant ainsi l'infiltration dans le sol. Leur espérance de vie, elle, est assez brève, de quelques heures seulement : du magasin au domicile, du marché au foyer, ou encore de la vendeuse du bord de rue au chantier. Après, c'est la poubelle, et le dépotoir. D'où des conséquences néfastes sur la santé des personnes, des animaux et sur l'environnement. Ils sont, dans les grandes villes, à l'origine des inondations, empêchant l'écoulement des eaux pluviales dans les caniveaux. Les nouveaux caniveaux construits ici et là en font déjà les frais.

Le décret pris en conseil des ministres vise essentiellement à prévenir et à réduire le volume des déchets plastiques et de leur nocivité. Il veut valoriser les déchets plastiques par leur recyclage, et promouvoir



Kossivi Ayikoé, Ministre de l'Environnement

l'utilisation progressive des sachets et emballages biodégradables. Il s'agit « d'établir un système permettant la reprise des sachets et emballages, leur collecte et leur orientation vers les unités de réutilisation, de valorisation ou d'élimination ». Et non « de brûler, d'enfourer ou de jeter des sachets et emballages biodégradables ou non en des endroits qui ne sont pas destinés aux dépotoirs autorisés par

les services de la municipalité et la direction de l'environnement ». Une fois recyclés, les sachets produits ne sont plus destinés « à contenir directement des produits alimentaires du commerce intérieur et de la concurrence ». Il est alors fait obligation aux producteurs d'apposer sur lesdits sachets la mention « Interdit d'emballer des produits alimentaires dans ce sachet ».

Au terme du moratoire, « sont

autorisés, la production, l'importation, la distribution, la commercialisation, l'utilisation, la collecte et le recyclage des sachets et emballages plastiques biodégradables, des sachets à usages médical et pharmaceutique, des sachets utilisés dans les activités agricoles, des sachets alimentaires non toxiques », disait-on. Ces sachets et emballages autorisés doivent être fabriqués à partir de matières rendant aptes au recyclage ou à leur transformation compatible avec les exigences de la protection de la santé publique et de l'environnement.

Le Togo a voulu suivre les pas du Rwanda et du Gabon. Mais ça tarde à prendre. Avec des habitudes et comportements des citoyens difficiles à changer. Jusque-là, que d'initiatives privées pour faire disparaître les sachets, par la musique à travers le festival « Dunonnon » (vivre ensemble), par l'opération de rachat des sacs plastiques aux prix de 75f CFA le kilo avec le soutien de la Présidence de la République, par l'évènement « Earth Guest day » au cours duquel des sacs réutilisables dans les supermarchés sont distribués, etc.

Le panier de la ménagère à Lomé

Les «Légumes frais...» et les «Carburants et lubrifiants» font grimper les prix de 0,9% en juin

Jean Afolabi

En juin 2011, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,9% contre une baisse de 0,2% le mois précédent. D'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale, l'accroissement du niveau général des prix au cours de ce mois de juin est principalement dû à la hausse des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Transport» qui ont enregistré respectivement une augmentation de 2,6% et 1,2%. La fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est celle qui y a le plus contribué.

Concernant la fonction «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», la hausse est principalement due aux postes «Céréales non transformés», «Autres produits à base de tubercule et de plantains» et «Légumes frais en fruits ou racines» qui ont connu respectivement une augmentation de 7,5%, 14,9% et 4,9%. S'agissant de la fonction de consommation «Transport», la hausse observée est à attribuer principalement aux postes «Carburants et lubrifiants» qui a enregistré une progression de 4,3%.

Les produits qui ont eu une forte



contribution à la hausse de l'indice sont «Maïs séché en grains crus et vendu au grand bol» (18,3%), «Tomates rondes» (55,7%), «Manioc râpé (Agbélima)» (71,5%), «Haricot blanc sec» (16,6%), «Bouillie de maïs sucré (Aklui Zogbon)» (12,2%), «Essence Super à la pompe» (5,0%) et «Gas-oil à la pompe» (5,1%). Les produits qui ont amorti la hausse du niveau général des prix, ajoute la direction générale de la Statistique, sont «Charbon de bois» (-8,8%), «Adémè» (-27,2%), «Chinchard (Akpala) fumé» (-4,6%) et «Anchois (Doevi) fumé» (-4,2%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,1%. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors «produits frais») a connu une hausse de 0,5% contre une baisse

de 0,3% le mois précédent. L'analyse suivant la durabilité révèle que la hausse du niveau général des prix est à attribuer à l'augmentation de 2,2% des prix des biens non durables. S'agissant des secteurs, la hausse du niveau général des prix provient de l'augmentation de 5,2% des prix des produits du secteur primaire.

Le niveau des prix du mois de juin 2011, comparé à celui de mars 2011 (évolution trimestrielle) a connu une progression de 1,5%, et par rapport à juin 2010 (glissement annuel), il a enregistré une augmentation de 4,9%. Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,7%, en juin 2011 contre 2,5% le mois précédent. En janvier 2011, il était de 1,7% dans la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine).

Edition 2011 du Fonds d'appui à la société civile de la Banque mondiale 17 organisations togolaises empochent près de 15 millions de francs Cfa

Courant avril, la Banque mondiale demandait aux ONG et associations de la société civile togolaise de postuler aux 35.000 dollars EU (près de 15 millions de francs Cfa) du Fonds d'appui à la société civile (FASC), avec des petits projets visant à promouvoir l'engagement

Terre-Togo, l'Association des praticiens de l'éducation au développement (APED-TOGO), l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo (Temple Mont Carmel Aflao-Avenou), l'Association togolaise des consommateurs (ATC), le Centre des handicapés et des aides aux

rareté des ressources disponibles, selon les mots de Hervé Assah, Représentant résident de la Banque mondiale au Togo. Et d'ajouter : «c'est pour cela que nous insistons sur une bonne gestion des ressources que nous mettons à votre disposition». Aussi les



Photo de famille des bénéficiaires du FASC 2011

civique, à travers des échanges de vues et la diffusion de l'information. Après le dépôt des dossiers fixé au 22 avril, la Banque s'est attelée à la présélection, puis à la sélection dans le lot des 124 propositions reçues. Au finish, 17 organisations sont retenues pour se partager le financement disponible. Elles devront œuvrer dans la protection de l'environnement, la promotion du volontariat auprès des jeunes, l'alphabétisation des adultes, l'éducation aux droits et devoirs et le soutien juridique aux consommateurs, la formation des détenus et ex-détenus à la citoyenneté responsable, la gestion des déchets plastiques dans les écoles et marchés de la Kozah, l'éducation de la jeune fille, la promotion du genre, la santé, etc. Et ils ont retiré leur chèque le 15 juillet dernier à Lomé, les Amis de la

prisonniers (CHAP International), le Collectif nouvelle vision (CONOVI), Développement Assistance Group, Développement humain durable en Afrique (DHD-AFRIK), l'Eglise évangélique presbytérienne du Togo (Conseil d'appui à la pastorale sociale (CONAPAS)), l'ONG Floraison, le Groupe de réflexion et d'action Femme Démocratie et Développement (GF2D), le Groupement des marins pêcheurs (GMP), la Mission chrétienne pour l'agriculture et le développement social (MICADES), Radio Mokpokpo, Radio Victoire, le Réseau des jeunes pour le développement (REJED-TOGO) et l'Union nationale des associations des parents d'élèves de l'enseignement public du Togo (UNAPEEP-TOGO).

Difficile sélection au regard de la

dépenses effectuées devront-elles correspondre strictement aux activités mentionnées au départ et financées. Plus est, obligation est faite de retourner à la Banque mondiale tout solde du don qui n'aurait pas été utilisé pour les besoins des activités proposées, de maintenir les factures et les reçus des dépenses faites selon les principes de comptabilité. Un audit peut s'ouvrir. Enfin, un rapport financier et un rapport des activités sont soumis trente jours après la fin des activités proposées.

Le Fonds d'appui à la société civile est un instrument dont dispose la Banque mondiale pour principalement encourager la promotion d'un engagement civique au sein des populations, en vue de leur permettre de mieux participer au développement de leurs pays.

Impulser l'intégration régionale et le commerce en Afrique de l'Ouest

La BAD prête 39,3 milliards Cfa pour le Terminal à containers de Lomé

Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) a approuvé, vendredi 5 juillet 2011, un prêt de 60 millions d'euros maximum (près de 39,3 milliards de francs Cfa) pour financer la construction d'un nouveau terminal à conteneurs au sein du port existant de Lomé, au Togo. D'après un communiqué de la banque, le projet du terminal de conteneurs de Lomé (le Terminal) a pour objectif la construction, l'aménagement et l'exploitation d'un nouveau terminal de transbordement de conteneurs. Il sera exécuté au titre d'un accord de concession couvrant une période de 35 ans, la capacité de manutention attendue étant de 1,5 million d'Equivalent vingt pieds (EVP) par an. Lomé Container Terminal S.A, (LCT) une entreprise togolaise, exécutera le projet.

Le port de Lomé, situé sur le golfe de Guinée, est l'un des quelques ports en eau profonde d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) et est implanté sur un site idéal pour servir de plaque tournante de transbordement pour la côte ouest-africaine. Il sert également de porte d'entrée et de sortie pour des pays sans littoral tels que le Mali, le Niger

et le Burkina Faso, ainsi que pour le nord du Nigeria, précise le communiqué. Le port de Lomé assure actuellement la manutention de 221 000 EVP par an, et ce volume devrait augmenter considérablement d'ici 2015. La croissance prévue du trafic devrait répondre à la demande croissante togolaise et régionale, tirée par les importations, demande émanant des marchés sahéliers du Burkina Faso, du Niger et du Mali, et le commerce transfrontalier avec le Nigeria devrait également enregistrer une croissance.

La Mediterranean Shipping Company («MSC»), qui est la deuxième plus grande compagnie maritime au monde, avec une part de 12% du marché international du transport de conteneurs, sera le principal client du terminal. La MSC signera un accord de services de terminal, aux termes duquel elle s'engagera à acheminer la plus grande partie de ses marchandises destinées à l'AOC par l'intermédiaire du terminal, assure la Banque africaine de développement.

Au niveau régional, le Terminal est susceptible d'accroître l'efficacité opérationnelle sur le marché du

transport maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre, améliorant ainsi l'accès des importateurs et des exportateurs aux marchés étrangers, à des coûts moindres. Ceci stimulera la concurrence sur le marché régional du transport et de la logistique maritimes, ce qui devrait favoriser davantage l'intégration régionale. Le projet devrait encourager d'autres installations portuaires de la région à améliorer leur efficacité et leur infrastructure pour maintenir leur compétitivité.

Le projet du terminal permettra l'expansion du secteur maritime du Togo, de générer des recettes pour le gouvernement, et d'accroître les économies réalisées par les consommateurs et par les compagnies maritimes. De plus, l'augmentation du trafic de conteneurs devrait également renforcer la collaboration avec les entreprises locales de transport, dont la plupart sont des petites et moyennes entreprises. Le Togo bénéficiera également du savoir-faire dans l'exploitation et la gestion des ports, avec à la clé le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre locale.

Pour l'amélioration du climat des affaires au Togo

La Banque mondiale concrétise un don de 6,5 milliards Cfa ce mardi à Lomé

Réduire le temps pour la création d'entreprise de 75 à 5 jours – dans le but d'encourager l'entrepreneuriat et la formalisation des entreprises, améliorer la performance des micro et petites entreprises aux fins de promouvoir la création d'emplois et de développer les compétences entrepreneuriales, instaurer un cadre de partenariat public-privé juridique, réglementaire et institutionnel applicable à la Zone Franche et aux zones économiques spéciales... telles sont des actions majeures que le Togo s'engage, auprès de la Banque mondiale, à entreprendre dans les toutes prochaines années. Le sujet justifie ce jour, mardi 19 juillet 2011, la signature entre les deux parties de l'Accord de Don du Projet d'appui au secteur privé au ministère de l'Economie et des finances à Lomé.

La Banque mondiale ne venait, en fait, que concrétiser l'approbation par son Conseil d'administration, le 29 mars dernier, d'un don d 13 millions de dollars (environ 6,5

milliards de francs Cfa) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP), dont l'objectif principal est d'améliorer le climat des investissements et la performance des micro et petites entreprises au Togo. Pour atteindre les résultats visés, le projet va appuyer des réformes du climat des investissements, le développement des capacités d'environ 3 000 petites entreprises, et le développement d'une nouvelle zone franche.

Profitant de l'occasion, la Banque mondiale devra signer, le même jour et sur les mêmes lieux, un second accord avec le Togo relatif au financement additionnel au Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures urbaines (PURISE). Son montant initial était de 25 millions de dollars, et devait permettre de financer les travaux de drainage, d'assainissement, de voirie et d'eau potable, ainsi que des services électriques dans la ville de Lomé et



Hervé Assah, Représentant Résident de la Banque Mondiale au Togo

de ses environs. Ce projet intègre une composante de renforcement des capacités de la municipalité de Lomé qui viendra compléter utilement l'appui apporté par le Projet d'environnement urbain de la ville de Lomé (PEUL) pour le financement de matériel, d'équipements, de formations, de rénovations de locaux, etc.

Nouveau parti présidentiel

De fortes pressions des populations sur Faure Gnassingbé

* L'association Njspf se veut le porte-parole des jeunes pour lancer l'appel au Chef de l'Etat.

Sera-t-il installé ? Ne le sera-t-il pas ? Le nouveau parti présidentiel annoncé par la presse depuis longtemps et avec acuité ces trois derniers mois ne voit toujours pas le jour. Des indiscrétions parlent d'une opposition farouche des conservateurs du parti au pouvoir. Dans cette ambiance de croque-en-jambe et d'hésitation, des voix s'élèvent pour appeler Faure Gnassingbé à sortir la fumée blanche.

Late Pater

Dans une interview accordée à L'Union pour le compte de son site Internet pa-union.com, le conseiller du Chef de l'Etat Gilbert Bawara exprimait la légitimité pour le parti présidentiel de penser à une nouvelle forme de gestion des affaires du pays. « C'est légitime pour un parti politique comme le RPT, dont le parcours, le rôle et l'importance dans notre histoire nationale sont connus, de réfléchir sur les évolutions de la société togolaise et sur les mutations qui ne cessent de se produire et de s'interroger sur les voies et les moyens d'être mieux attentif aux préoccupations et aux aspirations des populations, et de chercher à répondre plus efficacement à leurs attentes. Mieux, le retard considérable accumulé par notre pays dans son développement au cours des années de crise socio-politique et les défis immenses qui en résultent exigent de nouvelles vertus et un nouveau type de comportements dans la gestion du pays. » a-t-il expliqué. En cela plusieurs alternatives s'offrent au Rpt dont peut-être un nouveau parti politique.



Noël De Poukn s'adressant aux militants de la NJSPF de la région de la Kara

Malheureusement, Gilbert Bawara est incapable de l'affirmer. « Je ne suis pas en mesure en cet instant précis de vous dire l'aboutissement de ces mutations profondes en termes de parti politique. » Cependant, de sources proches de ce dossier de création d'un nouveau parti politique autour du Chef de l'Etat, les choses vont en s'accélération. Car, ceux qui partagent la même vision mettent la pression pour

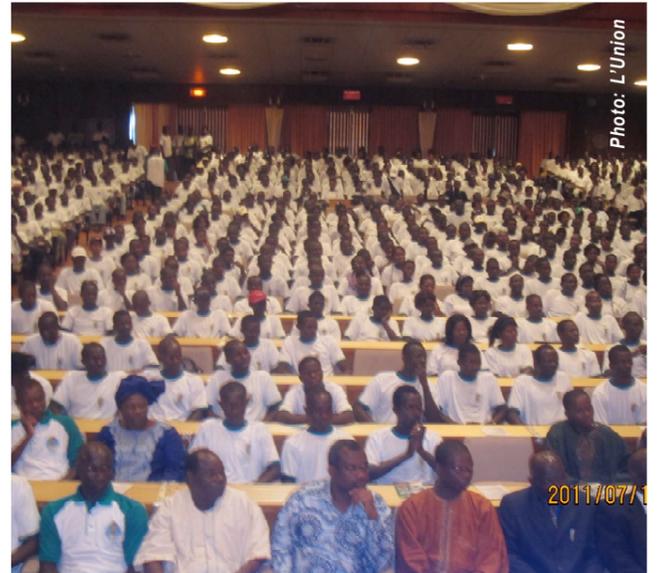
qu'on ait une force politique solide avant les législatives de 2012.

De l'autre côté, il y a aussi ceux qui ne veulent pas voir leur parti dissout pour un nouveau parti politique autour de Faure. Il suffit de lire à travers la presse les intentions conservatrices sous anonymat pour se rendre compte de la cruauté de cette résistance. Et pourtant, Gilbert Bawara ne veut pas qu'on parle de résistance ou de grogne. Pour lui, il s'agit d'un

débat au sein d'un parti politique et chacun a son mot à dire. « La vitalité du parti en termes de débat d'idées ne doit pas être caricaturée pour parler de résistance ou de grogne. » a-t-il souligné.

Finalement, l'information de la création du nouveau parti est confirmée depuis la semaine dernière par les sorties de différentes associations proches du pouvoir. Par une conférence de presse à Lomé, le Mouvement de Soutien à Faure (Msf) a proposé que soit créé un parti politique pour « canaliser toutes les énergies, donner au président Faure une majorité législative aux prochaines élections. »

Plus incisive, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (Njspf), profitant de l'installation de son bureau régional de la Kara a clairement réclamé la satisfaction de ce « nouveau besoin de la politique nationale ». C'est le président national de l'association, Noël Laré De Poukn qui a lui-même lancé l'appel au palais de congrès de Kara archicombles en implorant Faure Gnassingbé « de ne plus tarder car l'heure a déjà sonné. » Pour lui, plusieurs jeunes



La grande salle du Palais des Congrès plein à craquer

d'horizons divers adhérant au « pragmatisme de l'idéologie de Faure pour le bonheur de chaque fille et fils du Togo. » attendent impatiemment la création d'une formation politique autour du Chef de l'Etat. Il en veut pour preuve les interpellations des populations pendant une tournée nationale de son association. « De Cinkassé à Djinkassé en passant par Tindjassé, la Njspf a déjà abattu le chantier et la population attend

dans l'impatience. » a-t-il assuré.

Malgré l'opposition de certaines figures incontournables du Rpt, plus rien ne peut arrêter Faure Gnassingbé à mettre au grand jour sa propre formation politique. La pression devenant de plus en plus forte, « Faure doit rassurer le peuple de sa volonté de réel changement de mode de gestion des affaires de l'Etat » nous a confié une source proche du dossier.

SPORT/REFORME

Christophe Tchao: Poursuivre la politique de réhabilitation des infrastructures sportives

Le 14 juin dernier, l'Assemblée nationale votait la Charte des activités physiques et sportive, qui devrait conduire à la promotion des activités physiques et sportive. Mais avant de voter ce texte, les députés ont soulevé des préoccupations auxquelles le commissaire du gouvernement, Christophe Tchao a donné des réponses. Voici un extrait.

Avec G V

Quelles sont les causes de l'échec des réformes sportives ?

Les causes sont multiples notamment : la désaffection du public du fait de la main mise de l'Etat; l'insuffisance de moyens matériels, financiers et humains; l'absence de textes devant responsabiliser chaque acteur.

En effet, le fait que l'Etat ait pris en charge toute l'organisation des activités physiques et sportives (APS) dans le passé entraîne le public à se rétracter et considère jusqu'aujourd'hui que tout doit être à la charge de l'Etat.

Depuis la libéralisation des APS, après les états généraux de 1992, nous assistons à la prolifération anarchique des clubs créés par les dirigeants pour assouvir leur intérêt personnel. On constate que les clubs ne disposent pas des moyens propres pour leur existence.

Le manque du cadre juridique peut-il expliquer le montant insignifiant que l'Etat accorde au ministère des sports et des loisirs ?

A priori non. Il faut une réelle volonté politique qui consacre aux activités sportives une place de choix dans la définition des priorités du gou-



vernement. Les activités physiques et sportives ne sont pas encore inscrites comme secteur prioritaire pour le gouvernement. C'est le lieu de revoir cette perception qui fragilise de nos jours l'organisation et la promotion des activités sportives à travers le pays.

Le texte peut, à juste titre, garantir l'exécution d'une réelle politique sportive qui lui réserve une certaine crédibilité.

Le cadre juridique sera non seulement un instrument de sensibilisation, mais aussi celui d'exhortation de tous les acteurs sportifs à une meilleure organisation et à une prise de cons-

science du déroulement des manifestations sportives.

Le cadre juridique peut être un cadre de référence des partenaires surtout financiers pour la promotion des APS; car aucune assistance n'est possible en dehors d'un cadre juridique et une politique clairement définie.

Pourquoi les activités sportives en l'occurrence, les championnats nationaux ne sont plus organisés comme par le passé ?

Il est vrai que la mauvaise organisation peut dans certains cas expliquer ce phénomène, mais toutes les fédérations se plaignent du manque de moyens pour l'organisation des

championnats dignes de ce nom à travers le pays.

Le cas du championnat scolaire est plus explicite et dénote de la récession budgétaire qu'il subit. Les inspections qui n'étaient que douze (12) en 1977 disposaient de quatre millions (4.000.000) pour l'organisation de toutes leurs activités et d'un bus pour le transport des joueurs.

Actuellement, malgré, l'accroissement exponentiel des écoles primaires, des lycées et collèges (le nombre peut être multiplié par 10), les crédits alloués aux championnats scolaires et universitaires ne se chiffrent qu'à vingt millions (20.000.000) de francs pour l'organisation des championnats préfectoraux, régionaux et nationaux et la dotation en matériels sportifs des trente (30) inspections.

Au total, si l'Etat consent des sacrifices pour l'organisation des championnats, il faut reconnaître que ses subventions ne sont pas à la hauteur des engagements sportifs.

Que ce soit des championnats scolaires, ou des championnats civils, il faut un cadre réglementaire pour canaliser les apports des sponsors ou des partenaires en vue d'appuyer les efforts du gouvernement dans ce sens.

Argentine/Clap de fin pour l'Albiceleste

Ce devait être la compétition du rachat, sa compétition, ce fut finalement la chronique d'un fiasco annoncé. Après un Mondial décevant où la version Maradona avait échoué en quarts de finale face à l'Allemagne, l'Argentine de Batista n'a guère fait mieux en Copa America. Après une phase de poule laborieuse, un nul face à la Bolivie (1-1) et contre la Colombie (0-0) puis un succès aux dépens du Costa-Rica (3-0), l'Argentine a une fois de plus - celle de trop ? - bafoué son tango. Pourtant avant le début de la compétition, tous les ingrédients étaient là pour que la bande à Lionel Messi reconquière un trophée qu'ils n'avaient plus gagné depuis 1992.

Seulement voilà, la pléthore d'individualités - Messi, Higuain, Agüero, Tevez, Lavezzi, Di Maria, Cambiasso, Pastore, quel sélectionneur n'a pas rêvé d'avoir pareille armada ? - a indubitablement nui sur le collectif. Incapable de créer une osmose, un plan de jeu véritable, l'Argentine s'est cassée les dents sur l'Uruguay dans un match insipide (1-1, 4-5, but de Diego Perez et Gonzalo Higuain).

Espagne/Alvaro Arbeloa: "C'est une des meilleures équipes de l'histoire du Real Madrid"

Le polyvalent défenseur du Real Madrid estime que le club madrilène possède l'un des plus beaux effectif de son histoire.

Alvaro Arbelo n'y va pas par quatre chemins quand il s'agit de définir la qualité de l'effectif madrilène cette saison. Avec les arrivées de Sahin, Coentrao ou encore Altintop en plus des autres stars déjà présentes, le Real Madrid a fier allure et son défenseur le clame haut et fort : « Je n'ai pas connu toutes les équipes, mais ce doit être une des meilleures équipes de l'histoire du Real Madrid », relate As.

Actuellement en stage de pré-saison à Los Angeles, les Madrilènes se préparent pour leur premier choc de l'année face au FC Barcelone, le 14 août prochain en Supercoupe d'Espagne. Mais Arbeloa assure que les Merengue n'ont pas la tête à ça pour le moment : « Nous ne pensons pas encore au Barça. Nous sommes en pleine préparation. Nous pensons simplement à bien travailler. Nous avons le temps de penser à ça ».

Enfin, on a interrogé l'ancien de Liverpool sur sa préférence en attaque pour la prochaine recrue du Real. Neymar ou Agüero ? Arbeloa tranche et donne Adebayor : « Kun ou Neymar ? C'est une question qu'il faut poser au coach. L'année dernière nous étions très contents avec Manu. S'il vient, nous serions très heureux de le retrouver. Le coach sait ce dont l'équipe a besoin ». Ou l'art de ne pas se mouiller tout en défendant un ancien coéquipier. Bien joué.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

L'Afrique pourra t-elle les atteindre d'ici 2015 ?

Etonam Sossou

Le rapport annuel de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) 2011, publié le 12 juillet, confirme une croissance constante des pays en développement, plus précisément l'Asie, ce qui devrait contribuer à réduire de moitié l'état de pauvreté planétaire. Et, L'Afrique subsaharienne, dont le taux de



pauvreté est le plus extrême, descendrait en dessous de 36%, contre 58% en 1990. Les nouvelles très encourageantes pour l'Afrique contenues dans ce rapport sont contrebalancées par plusieurs constatations. Le continent est encore loin d'avoir atteint les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les taux de croissance restent inégaux entre les divers pays africains.

L'absence ou le niveau rudimentaire des infrastructures, le fort taux d'analphabétisme, la malnutrition, l'insuffisance alimentaire, le taux élevé de la mortalité infantile, l'insuffisance de la couverture sanitaire, une courte espérance de vie, sont les caractéristiques du sous développement.

Longtemps, les experts ont débattu ce sujet afin d'établir les

d'infrastructures, le faible taux de productivité, la faiblesse de la formation du capital, les investissements, etc.

Certes, la colonisation a pillé les ressources africaines, créé des tensions entre groupes ethniques dans certains pays, détruit les mœurs et les cultures. Cependant, la plupart des pays africains sont indépendants depuis 1960. Cinquante ans d'indépendances qui auraient permis d'établir les bases d'un développement durable ou au grand minimum permettre à ces pays africains d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La perpétuation du sous-développement traduit l'incapacité des pays africains à assumer leur devenir et de créer les bases solides pour le développement.

La mauvaise gouvernance

C'est le cancer africain et plus de 80% des causes actuelles du sous développement, de la pauvreté absolue, des famines, des guerres et de tous les maux africains.

La mauvaise gouvernance se traduit par la corruption, l'inefficacité, l'irresponsabilité et l'incompétence administratives, la bureaucratie, le laxisme, la mobilisation des ressources du pays à des fins personnelles ou politiques, l'impunité sous toutes ses formes, l'absence de démocratie.

Le système éducatif

Même si l'ONU estime que seul l'objectif concernant l'éducation pourrait être atteint dans quatre ans, il est nécessaire de remettre en cause le système d'enseignement. Les pays africains doivent-ils

continuer à adopter les curriculums des pays qui les ont colonisés ou doivent-ils créer des curriculums qui répondent à leurs besoins?

L'éducation doit servir comme une force pour aider les pays africains à se développer et non pas la production d'élites intellectuelles uniquement. Le taux de succès au baccalauréat est moins de 50% dans la plupart des pays francophones et la formation reste très théorique et inadaptée.

Si l'éducation doit former des gens capables d'assumer la demande technologique et intellectuelle du développement, l'Afrique a besoin de techniciens à tous les niveaux.

De nos jours, force est de reconnaître que plusieurs pays africains ne fabriquent même pas un simple vélo. Pourtant, dans les pays développés ceux qui

fabriquent les vélos ou motos sont des gens qui ont reçu une éducation moyenne et professionnelle, axée sur la créativité et la réalisation de choses concrètes.

Une classe intellectuelle peu engagée

Etre éduqué dans certains pays d'Afrique est un privilège si on tient compte du fort taux d'analphabétisme. L'intellectuel peut donc être un agent de transformation sociale, s'il s'implique pour la cause des autres.

En Afrique, chaque village ou région pauvre a plus ou moins produit des intellectuels, qui s'ils se penchaient sur les problèmes de leurs localités d'origines pourraient aider celles-ci à se développer. Au contraire, tout le monde pense que cela incombe au gouvernement.

Le poids des traditions dans les villages

Tous les problèmes dans les villages qui apparaissent comme des freins au développement résultent du manque d'éducation. Dans la plupart des villages d'Afrique plus de la moitié des populations sont analphabètes. De ce fait, on assiste à la destruction de l'environnement par la pratique des terres brûlées et

la coupe abusive du bois. Du point de vue social, la planification familiale est un facteur de blocage pour le développement. En effet, la plupart des villageois sont polygames et possèdent en générale une famille de plusieurs enfants. La question de la scolarisation de ces enfants est un vrai problème. A cela, il faudra ajouter les coûts de l'alimentation.

Suivi sanitaire des animaux

Le Togo, s'en sort bien

Le Togo fait face à la déforestation et au braconnage. Mais en dépit des difficultés, il s'implique pour préserver sa faune sauvage. Et dans les parcs togolais, la reproduction des cobes de buffon, cobes onctueux, Hyppotragues, Bubales, Buffles, Potamochères, céphalophes et bien d'autres espèces posent actuellement problème : Les responsables togolais de la faune ont pointé des naissances trop importantes au vu de la végétation, d'où la menace de surpâturage. En conséquence, des animaux doivent être déplacés pour élever domicile dans de nouveaux parcs plus adaptés. Et des moyens logistiques et sanitaires conséquents doivent être adoptés.

Ils indiquent ainsi avoir réussi à endormir plusieurs animaux de différentes espèces : « La flèche est tirée au niveau de la cuisse arrière de l'animal. Un système à percussion injecte le produit dans le muscle de la patte dès l'impact. Il faut alors attendre environ 3 minutes avant que l'antilope ne titube et finisse par se coucher ». Et c'est là que les choses se corsent : L'animal -une antilope dans le cas présent- bien qu'anesthésié est conscient et subit son entourage. Ainsi, pour lui épargner un stress qui peut dans certains cas s'avérer mortel, les spécialistes lui bandent ses yeux avec un tissu léger et lui bouchent ses oreilles avec du coton. Un

diagnostic rapide de l'antilope est alors réalisé en plaine brousse. Et comme l'indique l'un des responsables de Toganim, « l'antilope est soignée et déparasitée sur place, si nécessaire, avant d'être transportée par un véhicule spécialement aménagé vers le camp de base et une zone de réveil ».

Dans le camp en question, les animaux sont ensuite entourés d'experts qui s'assurent de leur suivi en matière de santé. Les vétérinaires, notamment, scrutent minutieusement l'état de santé des

animaux endormis afin d'éviter tout problème post-anesthésique, liés entre autre à la rumination. A cet effet, un membre de l'équipe confie administrer à chaque antilope une injection de cortisone afin de limiter les effets de stress et les effets de l'anesthésiant. Lorsque l'animal se réveille, il est acheminé par la route vers son nouveau lieu de vie, de nuit de préférence car la température est plus fraîche et les conditions moins stressantes. Arrivés à destination, les animaux sont suivis pendant une semaine afin de s'assurer de leur adaptation.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°133 DE LOTO KADOO DU 08 JUILLET 2011

Ce vendredi 15 Juillet 2011, nous assistons au tirage N°134 de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage, des fidèles parieurs ont eu le bonheur de gagner beaucoup de lots intermédiaires et des gros lots dans tout le pays.

C'est à LOME que les lots les plus importants ont été enregistrés lors du tirage précédent.

Les points de vente 7821 et 6703 ont enregistré respectivement un lot de 750.000F CFA. L'opérateur 7724 situé à Kotokou Kondji, a quant à lui recencé un gros lot de 1.512.000F CFA.

Un super gros lot de 2.500.000F CFA a été gagné par un parieur, qui a misé la somme de 1.000F CFA sur le point de vente 3738.

Avec 200F CFA achetez et grattez vos tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011! Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA

- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire

- Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°134 de Loto Kadoo du Vendredi 15 Juillet 2011

Numéro de base

53

79

45

14

48

Numéros bonus

39

66

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 544 de Lotto Diamant du lundi 18 Juillet 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**